

242, Route du Chapeau Rouge
CS 30.008 TETEGHEM
59413 COUDEKERQUE-BRANCHE
RCS 339733081 DUNKERQUE
SIRET : 339 733 081 00022 APE : 71128

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JUIN 2023**

« début de l'extrait »

L'an deux-mille vingt-trois, le 19 Juin à 16 heures, les actionnaires de la Société SA « TECHNIFRANCE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société à TETEGHEM sur convocation faite par le Conseil d'administration.

QUATRIEME RESOLUTION : PRISE EN CONSIDERATION DE L'ARRIVEE A SON TERME DE LA MISSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après avoir entendu les explications du Président sur les nouvelles obligations en matière de Commissariat aux comptes, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au renouvellement des mandats du Commissaire aux comptes titulaire, à savoir Monsieur Michael DEBOUDT, demeurant 1A, Rue De Verlinghem – 59130 LAMBERSART, et du Commissaire aux comptes suppléant, à savoir la SAS « SLG Expertise » ayant son siège social 10, Rue Pergolèse – 75016 PARIS.

L'Assemblée Générale prend acte que cette décision est susceptible de ne pas être agréée par la CNCC auquel cas, une nouvelle Assemblée Générale se tiendra avant la fin du prochain trimestre pour régulariser la situation en nommant à nouveau un Commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents

CINQUIEME RESOLUTION : DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

fin de l'extrait »

Certifié conforme
Pour la Société « TECHNIFRANCE »
Monsieur Fabrice VAN INGHELANDT,
Président

